



## droit en cas de separation sur un

Par **bardes**, le **19/08/2013** à **21:58**

suite a une separation nous avons un bien en comun à credit je voudrai acheter la part de mon epouse l'estimation seleve à 230000min 250000max le credit quand ta lui seleve a148000 comment savoir le prix a payer merc

Par **Arsyx**, le **21/08/2013** à **18:51**

Bonsoir,

Le problème que vous avez est donc de trouver le prix exact de votre bien. Pour avoir un prix officiel et ayant une réelle valeur juridique. Je vous conseil de faire appel à un expert en estimation immobilière que vous aurez trouvé avec votre ex femme. Pour que le rapport ai une valeur "contradictoire" et donc une plus grande valeur devant les tribunaux en cas de litige sérieux.

Choisissez bien l'expert, il est préférable de prendre des expert agréés auprès d'une cour d'appel par exemple.

Cet expert vous donnera un prix que vous pourrez prendre comme base de calcul pour acheter la part de votre ex épouse.

Et vous adaptez cela à la partie du crédit déjà payée.